



Quelles suites pour une usurpation d'identité et fraude

Par **Michel**, le **15/07/2008** à **11:34**

Bonjour,

J'ai récemment été victime d'une usurpation d'identité suivie de différentes fraudes. En résumé, avec ma carte d'identité, les escrocs ont ouvert un compte dans une grande banque, obtenu des Rib et ont ensuite ouvert plusieurs comptes de crédit du type Finaref etc. Les achats effectués avoisinent les 10 000 euros. M'étant expliqué auprès des huissiers et ayant déposé plainte je viens d'apprendre que les responsables avaient été arrêtés et que l'affaire allait passer en justice. Ma question serait de savoir s'il serait possible de me retourner contre la banque (qui a délivré très facilement les documents qui ont permis toutes ces fraudes) pour un motif tel que négligence ou autre. Si oui, cela est-il risqué?

Je vous remercie à l'avance pour votre réponse,